

La Fondation Suisse de la Chaîne du Bonheur (www.bonheur.ch) cherche pour sa Commission des projets un·e

EXPERT·E CASH AND VOUCHER ASSISTANCE (CVA)

Responsabilités

Analyses et commentaires au sujet de demandes de financements pour des projets d'aide humanitaire dans le domaine du CVA ou contenant des composantes CVA. Avis écrits et participation à des réunions de la Commission des projets (COPRO-INT) de la Chaîne du Bonheur. Cette commission a un rôle consultatif pour informer les décisions de financement.

Profil souhaité

Formation	Formation professionnelle en relation avec les métiers de l'aide humanitaire, de préférence avec une composante liée aux sciences économiques et sociales. Spécialisation ou formation continue dans le domaine des transferts monétaires.
Expérience	Expérience pratique d'au moins 7 ans, dans des sièges et/ou sur le terrain, de transferts monétaires dans des projets ou programmes de l'aide humanitaire.
Connaissances	<p>Connaissance de l'environnement humanitaire suisse, des acteurs, des standards et des normes en lien avec l'aide humanitaire.</p> <p>Familiarité avec les concepts et la terminologie de la CVA et avec les outils et la guidance technique au sujet des transferts monétaires et des approches basées sur les marchés. Ceci notamment concernant : les méthodes d'analyse de situation et des marchés ; les prestataires de services financiers et les mécanismes de distribution, les systèmes de suivi et de redevabilité.</p> <p>Utilisation de la CVA dans des interventions sectorielles, en lien avec la protection, la sécurité alimentaire, le relèvement économique (livelihood), les abris ou l'éducation, ainsi que dans des transferts monétaires à usages multiples.</p> <p>Programmation intégrée incluant la CVA, le relèvement économique des ménages, la protection et/ou les systèmes d'assistance sociale gouvernementale.</p>
Langues	Les documents sont rédigés en anglais ou en français. Une maîtrise orale et écrite du français et de l'anglais sont donc exigées. Une bonne compréhension de l'allemand est également nécessaire.
Compétences	<p>Compétences analytiques et de synthèse pour l'élaboration de prises de position succinctes et structurées. Capacité à émettre un avis clair.</p> <p>Facilité de communication.</p>
Indépendance	Pas de mandat de longue durée auprès d'une ONG partenaire de la Chaîne du Bonheur.

Lieu de résidence Suisse ou zones frontalières (les réunions se tiennent soit online, soit à Genève ou Berne).

Charge de travail

La charge de travail dépend du nombre de projets soumis à la Chaîne du Bonheur dans le domaine en question. Le mandat englobe un maximum de 10 jours pour l'analyse de projets (étude de dossiers) et jusqu'à 7 jours de réunion par an. L'attribution des projets et les invitations aux séances de la Commission se font selon les besoins, et le nombre effectif de jours de mandat peut être nettement inférieur à ces nombres de jours indicatifs.

Mandat de deux ans, reconduction possible mais non-automatique. Maximum quatre périodes de mandat. Entrée en fonction souhaitée en février 2023.

Rémunération

CHF 800.-/jour brut + TVA pour expert·e·s indépendant·e·s (dont les charges sociales ne sont pas couvertes par le Chaîne du Bonheur) ou CHF 700.-/jour + TVA pour les expert·e·s qui n'ont pas un statut d'indépendant·e. Les frais effectifs pour les déplacements (transports publics, 2^{ème} classe) sont remboursés, sur présentation des justificatifs.

Postulations

En cas d'intérêt, veuillez envoyer une lettre de motivation et votre CV à : jobs@bonheur.ch
Date limite de postulation : 24 janvier 2023.

